PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2018-2021
VILLE DE GERZAT
Septembre 2018

BIEN VIVRE ET GRANDIR A GERZAT

Ville de Gerzat

SOMMAIRE

PREAMBULE **2**

CONTEXTE GENERAL **4**

1. Le territoire concerné Ville de GERZAT (63) 4
2. L'habitat 5
3. Territoire et public concerné 5
4. L'enseignement à Gerzat 6
5. Le public visé par le PEDT 6
   - A .Les enfants de 0 à 3 ans 6
   - B .Les enfants de 3 à 12 ans 9
   - C .Les collégiens 9

BILAN DU PEDT – Récriture en 2016 /BILAN ANNEE 2017 ..... **10**

1. Contexte et éléments de bilan 11
   - A. La gouvernance du PEDT 11
   - B. Le format choisi pour les Rythmes Scolaires 12
   - C. L'organisation et la fréquentation des temps éducatifs 14
2. D'autres actions 18
   - A. Des interventions sur le temps scolaire 18
   - B. Des interventions sur les temps périscolaires et extrascolaires 19
   - C. Pour les plus de 16 ans avec le RIJ (Relais info jeunes) 23

LE PEDT 2018–2021 : Un projet en construction **24**

1. Des nouveaux Rythmes scolaires pour la rentrée 2018 25
   - A. Une consultation des familles 25
   - B. Une nouvelle organisation des temps périscolaires 25
2. Réorganisation et évaluation suite aux changements de rythmes 26
   - A. Un nouvel organigramme pour le SMEJ 26
   - B. Une mise en œuvre dès septembre 2018 27
3. Le souhait d'une nouvelle gouvernance pour une meilleure concertation 29
   - A. Un comité de pilotage et des groupes de travail 29
   - B. Modalité de pilotage 30
   - C. Echéancier 30

LE PLAN MERCREDI **31**

1. Le porteur de projet 32
2. Les écoles concernées 32
3. L'organisation 33
   - A. Le fonctionnement de l'accueil des mercredis 33
   - B. Les activités 34
   - C. Les moyens mobilisés 36
   - D. Signature et labélisation 37

Nom et prénom du correspondant : Stéphanie LEBLAIN
Fonction : Coordinatrice Enfance et Jeunesse et Directrice du Service Municipale Enfance et Jeunesse
Adresse postale : 3, allée Claude Bois 63 360 GERZAT
Téléphone : 04 73 27 85 05
Adresse électronique : s.leblain@ville-gerzat.fr

PREAMBULE

Ce projet éducatif de territoire (PEDT) est un projet conçu à l'initiative de la commune. Comme le précédent PEDT, il constitue un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner, sur la ville, leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et jeune.

L'articulation entre les différents temps est essentielle car la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir et d'acquérir différents savoirs, savoir-faire et savoir être.
Le PEDT permet ainsi de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Les parents et l'Education Nationale ont été consultés fin 2017 et début 2018 concernant le changement des rythmes scolaires. A partir de septembre 2018, de nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place sur la commune de Gerzat.

Les temps périscolaires et extrascolaires doivent être générateurs de rencontres et d'échanges avec tous les co-éducateurs du territoire afin d'intégrer les jeunes générations dans la vie locale, favoriser l'accès de tous les enfants aux loisirs, afin d'atteindre la finalité que nous avons définie comme **« Bien Vivre et Grandir à Gerzat ».**

La Ville de Gerzat offre aux enfants scolarisés la possibilité de s'inscrire à des activités périscolaires et extrascolaires. Elles sont organisées par la commune en complémentarité avec le temps de l'éducation nationale et règlementée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Education Nationale.

Ces activités sont pour les familles un service public essentiel que nous souhaitons préserver, évaluer et améliorer.

Par ailleurs, notre ville à la chance de bénéficier d'un tissu associatif important proposant une offre très diversifiée et de qualité qu'il convient de mettre en valeur et d'articuler avec les activités municipales.

C'est pourquoi le choix de la municipalité est de travailler sur un projet articulé avec tous les partenaires, dans une démarche de co-construction dans des groupes de travail associant, parents, enseignants, associations et services municipaux.

Les besoins élémentaires de l'enfant sont le préalable essentiel de toute action pour la réussite éducative.
Pour garantir la satisfaction de ces besoins, la Ville de Gerzat soutient le développement personnel de l'enfant et du jeune.

Ce Projet Educatif de Territoire traduit les valeurs et les principes que nous souhaitons dans ce nouveau projet pour les jeunes Gerzatois.

Ce projet « Bien Vivre et Grandir à Gerzat » va nous permettre de bâtir les fondements de ces principes et ce que nous souhaitons pour l'avenir: **agir ensemble, en concertation, en complémentarité et dans la durée.**

Il s'appuie sur certains axes de l'ancien PEDT que nous défendons et que nous souhaitons, à ce jour, redéfinir:

Favoriser la réussite éducative et le bien vivre à Gerzat en réduisant les inégalités, en valorisant les enfants et en associant tous les co-éducateurs du territoire en tenant compte :

- ✓ de la notion du « mieux vivre ensemble ».
- ✓ du développement des compétences psychosociales chez l'enfant.

Développer une articulation cohérente entre les différents temps de l'enfant, en tenant compte :

- ✓ du respect du rythme des enfants et des jeunes, de leurs besoins et de leurs attentes.

Renforcer la continuité éducative en direction des enfants et des adolescents en :

- ✓ rendant l'enfant et le jeune acteur et leur permettre d'accéder à l'autonomie, pour qu'ils puissent devenir des adultes épanouis et les citoyens de demain.

Nous souhaitons, aujourd'hui, les renforcer en proposant trois axes forts dans ce nouveau PEDT en lien avec la mise en place d'un poste de coordonnateur Enfance Jeunesse:

Développer la communication et la cohésion entre les partenaires (Familles-Partenaires Institutionnels – Associations-Ville):

- ✓ Mise en place d'un réseau de partenaires sur le territoire, associatif, institutionnel...
- ✓ Favoriser le lien avec les familles
- ✓ Mobilisation des moyens de la collectivité par le biais d'un travail transversal entre les services de la Ville (Culture, Sport, Environnement, Restauration...)
- ✓ Continuer le travail sur l'accessibilité aux Services, notamment pour les enfants porteurs de handicap avec le Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers (DAHLIR),
- ✓

Renforcer les partenariats sur le territoire, pour garantir la continuité et la complémentarité de l'offre éducative via le « Plan Mercredi »,

- ✓ En favorisant l'ouverture artistique, culturelle et sportive.

Développer un système de suivi et d'évaluation des dispositifs et projets mis en place en :

- ✓ Réactualisant le diagnostic de territoire,
- ✓ Organisant des groupes de travail pour nous permettre de répondre aux objectifs du PEDT en matière de projet et d'évaluation,
- ✓ Renforçant la qualification et la professionnalisation des animateurs.

CONTEXTE GENERAL

1. Le territoire concerné Ville de GERZAT (63)

Chef-lieu de canton, 6ème ville de Clermont Communauté en importance de population, cette commune de Limagne est **la porte d'entrée de l'agglomération clermontoise** par l'A71.

Gerzat compte une population de **10 525 habitants** (chiffre de l'INSEE au 1er janvier 2016).

Toutes les formes d'habitat sont présentes : habitat collectif ou individuel, en centre bourg ou dans les nombreux secteurs pavillonnaires jouxtant les secteurs agricoles.

Gerzat a **une vie économique développée** grâce à de grands noms de l'industrie, des PME et PMI. **Un tissu commercial, artisanal et de services** offre des prestations de qualité.

Ville à taille humaine, Gerzat veille à **la qualité de vie** de ses habitants. La ville a développé une politique d'action en faveur de la jeunesse.

Les équipements socio-éducatifs, sportifs et scolaires sont nombreux, et permettent à tous de pratiquer **des activités sportives, culturelles et de loisirs riches et variées**.

Gerzat est aussi attentive aux besoins d'insertion de ses concitoyens et particulièrement des jeunes avec un « Relais Info Jeunesse » qui est à leur disposition.

Mais si Gerzat a su garder son identité, la ville regarde vers l'avenir et pense déjà à l'horizon 2020-30 grâce à **son projet de territoire « Gerzat en actions durables »** et souhaite prendre ainsi toute la place qui lui revient dans l'agglomération clermontoise.

La ville possède de nombreuses infrastructures telles que :

Accueil petite-enfance	- Crèche - RAM - MAM
3 Groupes scolaires	- Simone Godard - Jules Ferry - Jean Jaurès
1 collège	- Collège Anatole France
1 Relai Info Jeunes (RIJ)	- destiné à l'accueil et l'information des jeunes de 16 à 25 ans sur différents sujets - espace expo-débats à thèmes et des services en libre accès
1 Médiathèque	- Ouverture début 2019
2 complexes sportifs	- Georges Fustier - Marcel Paul
4 gymnases et autres infrastructures sportives **Gerzat possède 24 sections sportives**	- Christian Fournier - Georges Fustier - Joseph Cronier - René Couchard - une salle de danse au centre Alphonse-Daudet - une salle au domaine des Charmes, dédié à la pratique du kick-boxing, du muay-thaï ou du yoga - une salle de musculation. - dojo dans le complexe sportif Marcel-Paul, - une piste d'aéromodélisme ou un skate-park
1 salle de spectacle 1 salle des fêtes	- Cornillon - Le Galion
Des airs et des parcs de jeux	- Le parc de la Treille - Le parc du Galion - Parc municipal – quartier Salvador Allende/Francisque Corny - Espace vert du bassin d'orage de Chantemerle
Un site protégé	- Le marais de Lambre

2. L'habitat

L'offre en logements sociaux est largement concentrée dans la commune.

Gerzat comprend davantage de logements collectifs (un tiers de l'offre) que les autres communes de Clermont Auvergne Métropole, avec « une offre plus diversifiée », où les propriétaires occupants représentaient en 2008, 62 % des occupants, un taux légèrement en baisse en 2013.

Elle a capté 8 % de la construction neuve de l'agglomération clermontoise, entre 2000 et 2009.

En 2013, la commune comptait 4 736 logements, contre 4 321 en 2008. Parmi ces logements, 92,6 % étaient des résidences principales, 2,7 % des résidences secondaires et 4,7 % des logements vacants (contre 2,8 % en 2008, trois fois inférieur à la moyenne de l'agglomération clermontoise). Ces logements étaient pour 63,9 % d'entre eux des maisons individuelles et pour 35,9 % des appartements. La part de logements HLM loués vides était de 18,1 %.

3. Territoire et public concerné

La population a connu entre 1999 et 2010 un pic d'évolution qui depuis se stabilise. Les données présentées ci-dessous sont originaires du dernier recensement effectué par l'Institut National de la Statistique et de l'Etude Economique (INSEE)

POPLEG T1 - Populations légales

	2010	2015
Population municipale	10 393	10 432
Population comptée à part	131	107
Population totale	**10 524**	**10 539**

Sources : Insee, Recensement de la population 2015 en géographie au 01/01/2017 - Recensement de la population 2010 en géographie au 01/01/2012

- 10 525 individus selon la population légale totale de 2013 (en vigueur au 1er janvier 2016 – Source : INSEE) dont 121 personnes ayant conservé une résidence sur le territoire de la commune mais qui ne résident pas habituellement dans la commune (étudiants, militaires, personnes en établissements spécialisés,...).

La population municipale (hors personnes non résidantes) par sexe et âge (population légale 2012 selon l'INSEE) :

- 10 286 habitants dont 4 918 hommes et 5 368 femmes ;
- 2 531 jeunes de moins de 20 ans soit 24,6 % (moyenne départementale des moins de 20 ans : 22,25 %) ;
- 1650 personnes de 65 ans et plus soit 16 % (moyenne départementale des plus de 65 ans : 17,86 %).

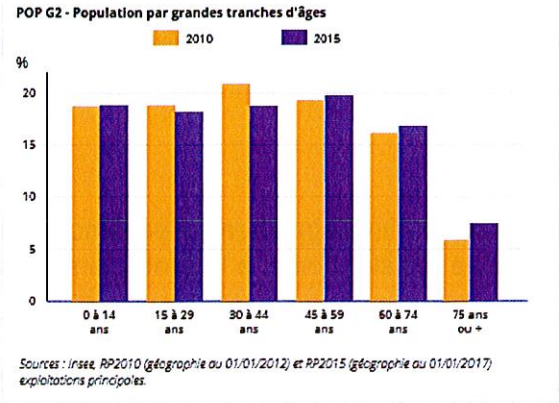

De légères variations de la répartition par âge de la population sont à constater, mais globalement, l'équilibre est resté le même.
Environ 30 % de la population de Gerzat à des origines portugaises.
La population de la commune est relativement jeune. Le taux de personnes d'un âge supérieur à soixante ans (23,6 %) est en effet inférieur au taux national (24 %) et au taux départemental (26,2 %).
À l'instar des répartitions nationales et départementales, la population féminine de la commune est supérieure à la population masculine. Le taux (52,3 %) est supérieur au taux national (51,6 %).
Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

4. L'enseignement à Gerzat

Gerzat dépend de l'académie de Clermont-Ferrand. La commune administre trois groupes scolaires (écoles maternelles et écoles élémentaires) : Jules-Ferry, Jean-Jaurès et Simone-Godard.
Les élèves poursuivent leur scolarité au collège Anatole-France, situé dans la commune et géré par le conseil départemental du Puy-de-Dôme. Les lycéens se rendent à Clermont-Ferrand, aux lycées Ambroise-Brugière, Lafayette ou Roger-Claustres.
En 2013, 7 661 personnes de plus de quinze ans non scolarisées étaient titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un brevet d'études professionnelles - pour 29,5 %, d'un baccalauréat - pour 17,2 %, d'un diplôme de l'enseignement supérieur pour 18,2 %.

5. Le public visé par le PEDT

A. Les enfants de 0 à 3 ans.

- Trois structures complémentaires pour accueillir les enfants

La crèche, la halte-garderie (regroupées au sein du Multi-accueil « Le Magicabou ») et le Relais Assistantes Maternelles "Croque Cerise" se complètent au sein du pôle petite enfance pour offrir 3 modes d'accueil différents : un accueil collectif régulier ou occasionnel avec la crèche et la halte-garderie, un accueil à domicile chez une assistante maternelle agréée pour le Relais Assistantes Maternelles. Les familles peuvent ainsi faire le choix le plus adapté à leurs besoins. Chaque mode d'accueil offre une prise en charge individualisée visant à répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

En plus des structures Municipales, deux assistantes maternelles ont la possibilité d'exercer leur métier au sein de La **MAM** (maisons d'assistantes maternelles) « Les petits Mamours ».

- Des objectifs communs

Accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et leur éveil pour les amener vers l'autonomie et la vie sociale. Veiller à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants.

- Une période d'adaptation réfléchie et discutée avec les parents

Une période d'adaptation est mise en place pour tout enfant accueilli avec ses parents afin de créer des liens avec les personnes chargées de l'accueil de l'enfant et lui permettre ainsi d'aborder de manière progressive la vie en collectivité ou au domicile de l'assistante maternelle.
La crèche et la halte-garderie emploient du personnel formé dans le domaine de la petite enfance, pour assurer un service de qualité : une infirmière puéricultrice, deux éducatrices de jeunes enfants, quatre auxiliaires de puériculture et quatre personnes titulaires du CAP petite enfance.

Le projet éducatif est inspiré du mode d'accueil mis en place à l'institut LOCZY à Budapest par Emmi PIKLER, pédiatre. Il vise à répondre au besoin d'activité motrice autonome de l'enfant. Pour cela un aménagement de l'espace a été pensé en fonction du niveau de développement des enfants. L'enfant est considéré comme un partenaire de soin, reconnu en tant que sujet et dans son besoin de se sentir compétent.

Le projet éducatif du service petite enfance

Il s'appuie sur les travaux effectués par Emmi PIKLER, pédiatre, fondatrice de l'institut LOCZY à Budapest.

Les principes essentiels de cette approche prennent racine dans une vision globale de l'enfant interdépendant du monde qui l'entoure :

- reconnaître l'enfant en tant qu'être actif, compétent et capable d'initiative,
- répondre au besoin d'activité motrice autonome de l'enfant,
- considérer l'enfant comme un partenaire de soin.

Pour cela, un aménagement de l'espace a été pensé en fonction du niveau de développement des enfants.

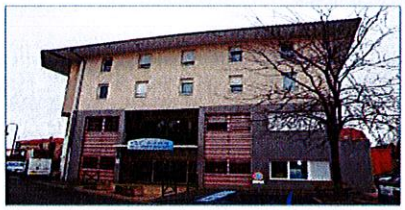

Multi-accueil Le Magicabou

Accueil régulier

Accueil de 30 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, de façon régulière.

Accueil occasionnel

Accueil de 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, de façon occasionnelle.

La priorité est donnée aux enfants domiciliés sur la commune.

Une équipe de professionnels soutient l'enfant dans son développement physique et psychique. Grâce une présence attentive et bienveillante, elle l'accompagne sur le chemin de l'autonomie et la vie sociale. Elle veille aussi à sa santé, sa sécurité et son bien-être.

Une période d'adaptation est mise en place pour tous les enfants accueillis, après avoir été réfléchie et discutée avec les parents. Elle vise à préparer le temps de séparation entre l'enfant et ses parents afin de lui permettre de se constituer de nouveaux repères et d'aborder progressivement la vie en collectivité.

Ces modes d'accueil sont accessibles aux enfants porteurs de handicaps.
Le Magicabou assure les repas de midi ainsi que le goûter. Il fournit également les couches.
Les tarifs sont calculés selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en fonction des revenus et de la composition de la famille.

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 8h45 à 16h45
Fermeture le mercredi

Le Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un lieu d'information, d'écoute, d'accompagnement, de formation et de médiation tant pour les parents (accueillis avec leurs enfants de 0 à 4 ans le mercredi de 9h à 11h) que les assistantes maternelles (accueillies le lundi, mardi. jeudi et vendredi). Il est un espace de rencontres, d'échanges et d'accueil.

C'est un service gratuit, proposé par la municipalité en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

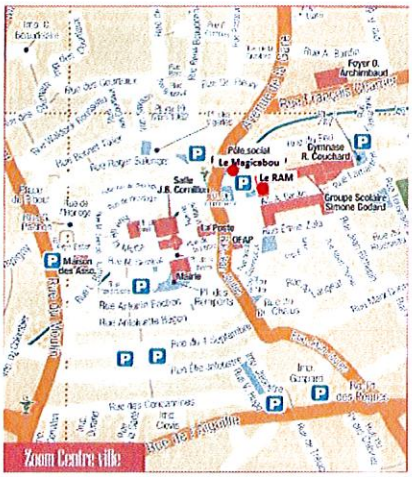

Horaires d'ouverture, ateliers et permanences

Lundi : 8h30 - 13h / 14h - 18h
Mardi : 8h30 - 13h
Mercredi : 8h30 -13h
Jeudi : 8h30 - 13h / 14h - 18h
Vendredi : 8h30 - 13h

➢ Quelques projets

Service Municipal Enfance Jeunesse

Conférences

La pratique de la pleine conscience peut-elle aider nos enfants à vivre mieux ?

Mardi 12 juin à 18h00

Théâtre municipal Cornillon
Place de Verdun - Gerzat

- Amandine Bernard, atelier Mindfulness durant les Temps d'activités périscolaires
- Intervention de **Rébecca Shankland**, Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes, auteure de plusieurs ouvrages sur la psychologie positive et la pleine conscience

Gratuit avec inscription au : conference@ville-gerzat.fr

Suivie d'une soirée-débat de l'Association Pikler Loczy
«Les pleurs du jeune enfant» à 19h30
Inscription sur place, 11 € pour les non adhérents

Ville de Gerzat

Tél : 04.73.27.85.05.www.ville-gerzat.fr

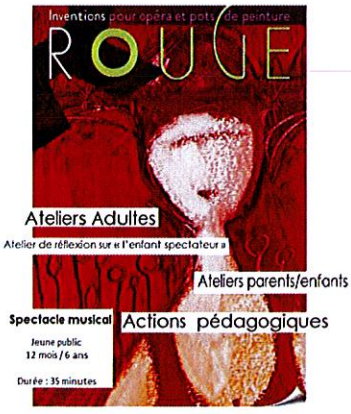

COMPAGNIE Une Autre Carmen

Atelier bébés lecteurs – Multi Accueil Magicabou

Formation « Communiquer avec bienveillance »

Objectif de la formation :

Permettre aux participants d'expérimenter et de s'approprier les principaux outils de communication favorisant le respect mutuel et la coopération sur leur lieu de travail.

A l'issue de ces deux journées de formation, les participants auront développé leurs capacités à :

- Repérer les obstacles à la communication et apaiser les tensions
- S'affirmer et poser ses limites dans le respect des besoins de chacun
- Favoriser le dialogue et la coopération
- Instaurer un état d'esprit positif et constructif
- Prendre soin de soi et de ses relations au travail

B. Les enfants de 3 à 12 ans.

A la rentrée 2017, 983 enfants ont fréquenté les écoles maternelles et élémentaires publiques.

	Enfants scolarisés en maternelle	Enfants scolarisés en élémentaire	Nombre total d'enfants scolarisés
2012-2013	387	653	1040
2013-2014	370	662	1032
2014-2015	370	668	1038
2015-2016	392	642	1034
2016-2017	382	649	1031
2017-2018	357	621	978

Effectif par niveau						
Ecoles maternelles 2017/2018	Nombre de classes	Grande Section	Moyenne Section	Petite Section	TOTAL	Moyenne d'enfants par classe
Simone Godard	4	36	32	31	99	24.75
Jules Ferry	5	39	45	42	126	25.2
Jean Jaurès	6	55	41	36	132	22

Effectif par niveau									
Ecoles maternelles 2017/2018	Nombre de classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL	Moyenne d'enfants par classe
Simone Godard	7	31	31	28	41	33	0	164	23.42
Jules Ferry	9	49	44	47	39	43	0	222	24.66
Jean Jaurès	11	43	47	48	43	42	12	235	21.36

C. Les collégiens.

Le collège Anatole France accueille environ 710 élèves (année 2018/2019) originaires des villes de Gerzat, de Cébazat et de Malintrat.
Le collège Anatole France a développé au fil des années différentes options en filière générale.

- sixième bilangue (anglais-portugais).
- LV2 espagnol, portugais ou allemand dès la cinquième.
- latin à partir de la classe de 5ème.
- grec à partir de la classe de 3ème.
- Mise en place de l'option langue européenne anglais au niveau 4ème et 3ème
- Une classe de 6ème pilote est munie de tablettes informatiques

Le collège dispose, par ailleurs, d'une SEGPA (Section d'Enseignement Professionnel Adapté) d'une classe par niveau. Deux filières sont abordées : le pôle métiers du bâtiment et la métallerie, d'une part, et le pôle hygiène-alimentation-service, d'autre part.
Au sein du collège, une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) accueille 26 d'élèves, qui ont tous des besoins particuliers de scolarisation.
Le collège fait partie du réseau des élèves du voyage du second degré du Puy-de-Dôme.
Une équipe active et dynamique conduit de nombreux projets au sein du collège
L'association sportive propose de nombreux sports : foot en salle, gymnastique, tennis, tennis de table et des activités en pleine nature selon la saison (canoë, tir à l'arc, via ferrata, sorties en raquette...).

Bilan du PEDT – Récriture en 2016
Bilan Année 2017

1. Contexte et éléments du bilan 2017.

A. La gouvernance du PEDT

➢ Rappel des objectifs du PEDT de 2016

Les objectifs du PEDT

- Le développement des Compétences Psycho-sociales
- Contribuer à l'épanouissement des enfants
- Le respect du rythme chrono biologique de l'enfant

Les points importants dont il a fallu tenir compte pour ce PEDT

- Appréhender les nouveaux temps à organiser et l'allongement de la pause méridienne.
- Prendre en compte les contraintes logistiques et d'encadrement.
- Travailler en cohérence avec les enseignants.
- Organisation des TAP sur tous les jours sur toutes les écoles et pour tous les public (élémentaire et maternel).
- Gratuité des TAP.
- Communication aux familles.
- Choix des enfants sur les ateliers proposés.
- Homogénéité du service.

Le PEDT réécrit en 2016, a constitué un cadre de références dans lequel, les équipes du Service Municipal Enfance et Jeunesse (SMEJ) ont inscrit leurs actions, celles-ci ont répondu, en partie, à une logique de co-construction notamment par le lien avec certains acteurs du territoire.
Cela s'est donc traduit par :

- des rencontres de la Commission Enfance et Jeunesse – Commission scolaire,
- un travail avec l'équipe enseignante de chacune des écoles (participation aux conseils d'école, rencontre formalisées avec les directeurs d'école),
- un travail avec les acteurs du territoire qui ont souhaité s'associer à l'organisation des TAP (professionnels du Foyer des Ainés, Associations hors de Gerzat, Intervenants Gerzatois et non-Gerzat...)

Les points d'évaluation à retenir en matière de pilotage.

- **Difficulté à favoriser le partenariat.**
- **Organiser le pilotage.**
- **Redéfinir des objectifs éducatifs partagés.**

Les éléments qui ont été et qui seront mis en œuvre pour répondre à l'évaluation.

- **Réflexion pour le recrutement d'un coordinateur Enfance et Jeunesse depuis 2016 et mise en place en 2018.**
- **Mise en place d'un COPIL et d'un COTECH.**
- **Redéfinition des objectifs.**
- **Travail sur le lien partenarial (rencontres avec les associations du territoire, travail avec les élus et les techniciens de la ville)**

B. Le format choisi pour le projet des rythmes scolaires.

En maternelle et élémentaire

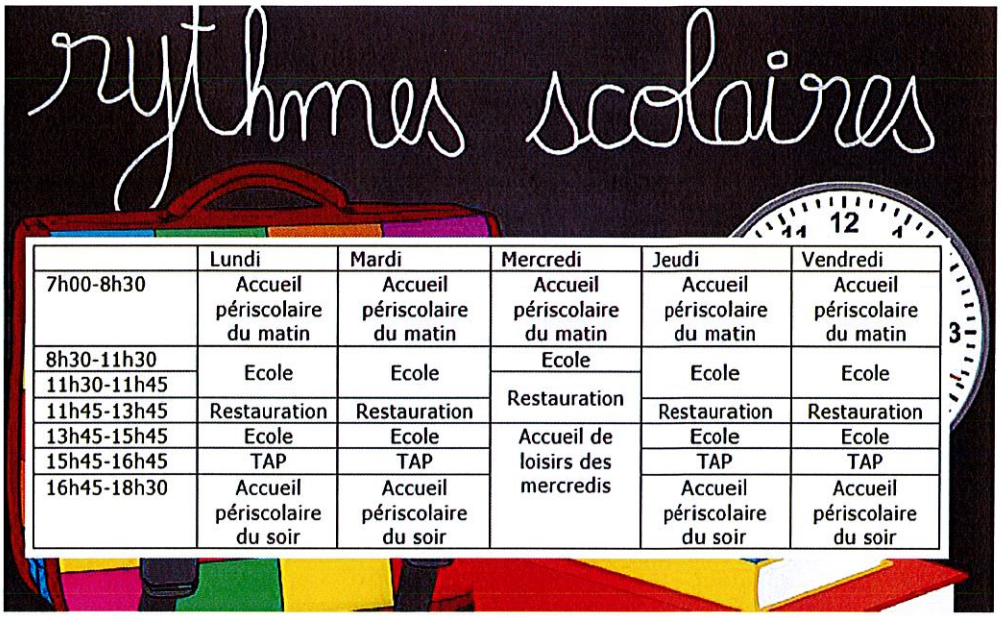

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00-8h30	Accueil périscolaire du matin	Accueil périscolaire du matin	Accueil périscolaire du matin	Accueil périscolaire du matin	Accueil périscolaire du matin
8h30-11h30	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
11h30-11h45			Restauration		
11h45-13h45	Restauration	Restauration		Restauration	Restauration
13h45-15h45	Ecole	Ecole	Accueil de loisirs des mercredis	Ecole	Ecole
15h45-16h45	TAP	TAP		TAP	TAP
16h45-18h30	Accueil périscolaire du soir	Accueil périscolaire du soir		Accueil périscolaire du soir	Accueil périscolaire du soir

➢ Organisation des TAP EN 2017

Les TAP ont été mis en place tous les jours de 15h45 à 16h45 sur chaque école.

En ce qui concerne l'organisation, elle diffère entre maternelle et élémentaire, mais une cohérence existe entre les écoles.

- 15h45 → appel dans les classes,
- 15h45 - 16h00 → temps de récréation, prise du goûter et d'échange avec les enseignants.
- 16H00 – 16h45 → temps d'activité.
- 16h45 → reprise des enfants par les familles.

➢ Types d'activités proposées aux enfants

En maternel

Parcours de motricité, Jeux collectifs, arts plastiques, Land 'art, chant, danse, ateliers créatifs, Atelier autour du jardin et du recyclage, jeux autour des mots.

En élémentaire

Athlétisme, Permis piéton, arts plastiques, Jeux collectifs, chant, danse – hip-hop, ateliers créatifs, Activités physiques et sportives.

➢ Interventions

Les interventions ont été organisées, pour ce qui concerne les permis piétons, par la Police Municipale de Gerzat, et pour les activités sportives, par les ETAPS.
Tous le travail fait sur le lien intergénérationnel, a été organisé avec le personnel du Foyer des Ainés, Octave Archimbaud.
Les autres intervenants étaient principalement des prestataires, le plus souvent auto-entrepreneurs ou prestataires institutionnels (prévention routière, mutualité française…).
Certains étaient des bénévoles d'association.
Les intervenants extérieurs ont été pris en compte dans le taux d'encadrement et sont déclarés auprès de la DDCS, au même titre que les animateurs du SMEJ.

Les points d'évaluation à retenir en matière de pilotage.

- **Le souhait de proposer des activités de qualités aux enfants.**
- **La difficulté d'organiser des activités sur un temps aussi court.**
- **Un partenariat mobilisé avec plus de lien sur le territoire.**
- **Des besoins en formation pour les professionnels.**
- **Une sollicitation importante pour les enfants et plus particulièrement en maternel.**

Les éléments qui ont été et qui seront mis en œuvre pour répondre à l'évaluation.

- **Continuer de proposer aux enfants des animations en rapport avec leur environnement proche en favorisant les partenariats.**
- **Formation des animateurs sur les compétences psychosociales.**
- **Développer des temps et créer des espaces que nous avons appelé « Bulles » pour permettre aux enfants de se ressourcer (coin repos, lectures…)**

➢ Les tarifs 2017 – 2018.

EXTRASCOLAIRE

QF	FORFAIT 4 JOURS		recettes	FORFAIT 5 JOURS		recettes	JOURNEE + REPAS		recettes	Vacances/ AM avec repas		recettes
	nbre enfants	nbre familles		nbre enfants	nbre familles		nbre enfants	nbre familles		nbre enfants	nbre familles	
< 350	10	7	157,00 €	12	13	256,90 €	15	10	63,58 €			
351 à 500	12	9	206,50 €	6	4	133,40 €	7	7	49,40 €			
501 à 600	4	3	226,10 €	3	3	38,25 €	12	8	108,80 €			
601 à 700	7	5	210,20 €	13	10	452,30 €	16	13	123,90 €	1	1	
701 à 850	5	4	166,70 €	10	5	197,40 €	21	14	237,00 €	1	1	8,96 €
851 à 1000	20	9	1 376,00 €	25	13	1 329,00 €	31	18	356,00 €	3	1	12,29 €
1001 à 1250	26	18	865,80 €	26	16	1 116,00 €	40	27	722,60 €	6	6	100,17 €
1251 à 1500	12	8	1 197,00 €	4	3	70,56 €	31	21	41,58 €	6	5	71,59 €
> 1500	24	17	1 231,00 €	36	27	1 968,00 €	41	31	1 367,00 €	4	3	25,20 €
TOTAL	120	80	5 636,30 €	135	94	5 561,81 €	214	149	3 069,84 €	21	17	218,21 €

PERISCOLAIRE

QF	MERCREDI sans repas		recettes	ACCUEIL MATIN		recettes	ACCUEIL SOIR (18h)		recettes	ACCUEIL SOIR (18h/18h30)		recettes
	nbre enfants	nbre familles		nbre enfants	nbre familles		nbre enfants	nbre familles		nbre enfants	nbre familles	
< 350	15	10	141,10 €	19	11	27,00 €	40	22	69,30 €	9	5	32,60 €
351 à 500	35	23	265,20 €	23	15	60,00 €	41	25	67,60 €	14	12	40,00 €
501 à 600	15	12	168,90 €	12	10	45,00 €	15	11	41,00 €	9	6	22,10 €
601 à 700	26	19	361,60 €	38	26	129,00 €	44	30	118,00 €	20	14	59,10 €
701 à 850	19	12	450,90 €	34	23	130,00 €	35	24	116,00 €	16	12	64,10 €
851 à 1000	24	16	402,90 €	35	23	167,00 €	47	28	171,00 €	21	14	109,00 €
1001 à 1250	40	26	1 017,00 €	70	45	279,00 €	63	43	233,00 €	31	21	97,50 €
1251 à 1500	32	23	412,90 €	63	47	285,00 €	55	40	201,00 €	14	12	66,60 €
> 1500	67	49	1 382,00 €	78	65	384,00 €	95	76	532,00 €	49	37	290,00 €
TOTAL	273	190	4 602,70 €	372	265	1 506,00 €	435	299	1 548,90 €	183	133	781,00 €

C. L'organisation et la fréquentation des temps éducatifs.

Enfants scolarisés pour l'année 2016/2017 : 1031 enfants - 2017/2018 : 978 enfants

Les accueils périscolaires du matin

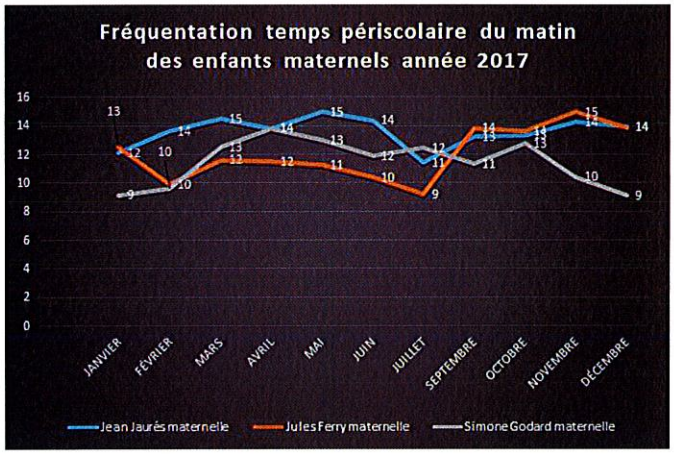

Fréquentation moyenne du matin 37 enfants maternels par jours, soit environ entre 9.6% et 10.3 % **des enfants scolarisés en maternel** sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018.

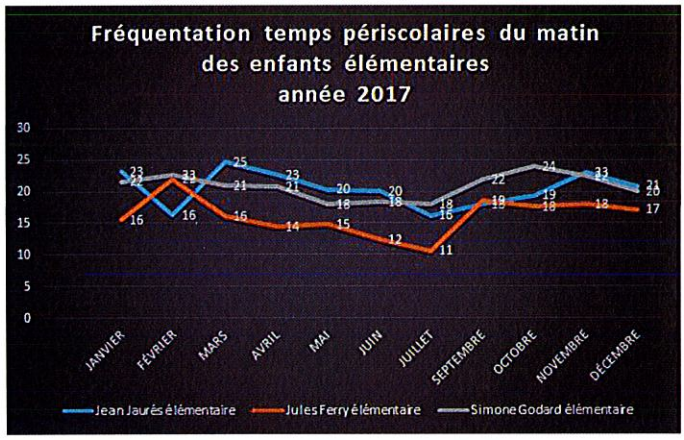

Fréquentation moyenne du matin 57 enfants par jours, soit environ entre 8.7% et 9.1% **des enfants scolarisés en élémentaire** sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018.

Les accueils périscolaires du soir et les études

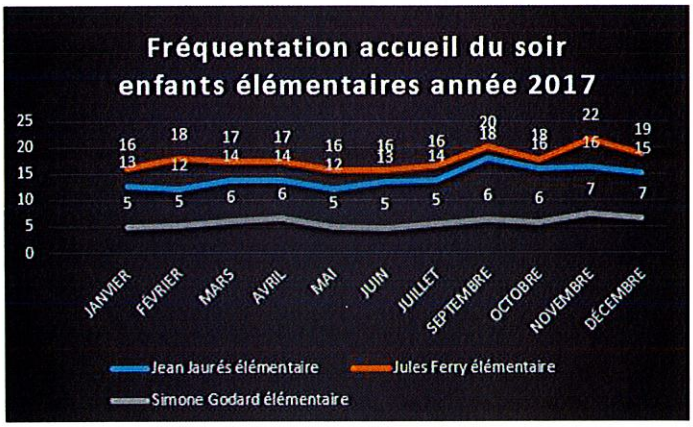

Fréquentation moyenne du soir enfants 38 par jours, soit environ entre 5.8% et 6.1% **des enfants scolarisés en élémentaire** sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018.

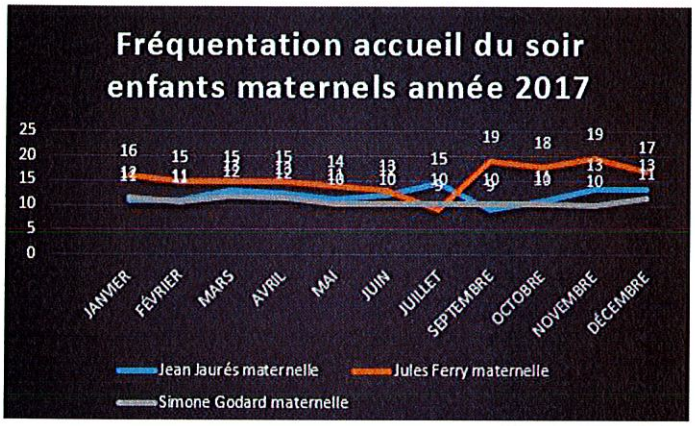

Fréquentation moyenne du soir : enfants 38 par jours, soit environ entre 9.9% et 10.6% **des enfants scolarisés en maternel** sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018.

Les études

La ville finance pour chaque école élémentaire (à partir du CP), des études surveillées par une équipe d'enseignants volontaires, complétées par des animateurs si besoin. Elles fonctionnent **après la classe de 16h30 à 18h** dans les locaux de chacun des groupes scolaires et sont **gratuites pour les familles**. Les places sont limitées à environ 40 places par école.

Les accueils périscolaires de la pause méridienne

Elle s'est déroulée de 11h45 à 13h45. Dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, les enfants ont eu la possibilité d'être accueillis pendant le temps de repas. Toutes les écoles peuvent mettre en place des ateliers divers pendant ce temps d'accueil en assurant une cohésion organisationnelle et pédagogique entre l'école, les animateurs et les possibles intervenants extérieurs.

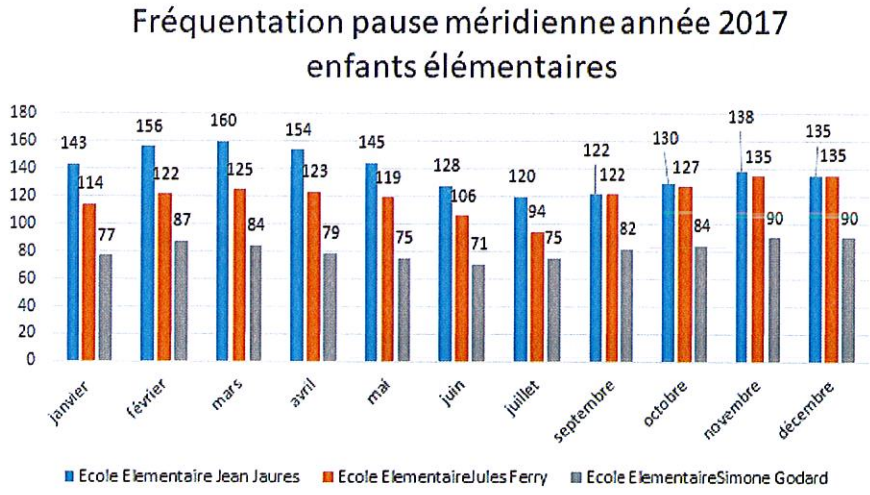

Moyenne fréquentation du midi : enfants 341 par jours, soit environ entre 52.5% et 55% des enfants scolarisés en élémentaire sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018.

Fréquentation pause méridienne année 2017
enfants maternels

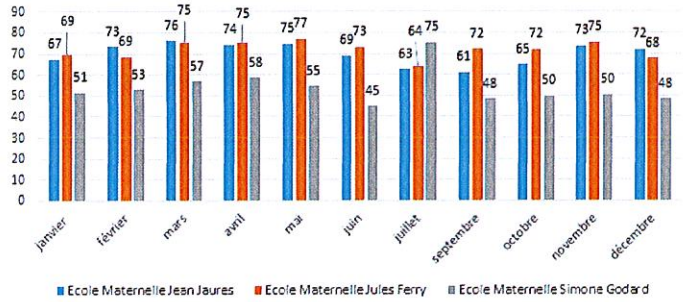

Moyenne fréquentation du midi : enfants 195 par jours, soit environ entre 23% et 22.2% des enfants scolarisés en élémentaire sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018.

Nombre d'enfants fréquentant la pause méridienne sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018 : entre 51,9% et 54,8%.

Les temps d'activités périscolaires

PRÉSENCES ENFANTS TAP 2017
MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

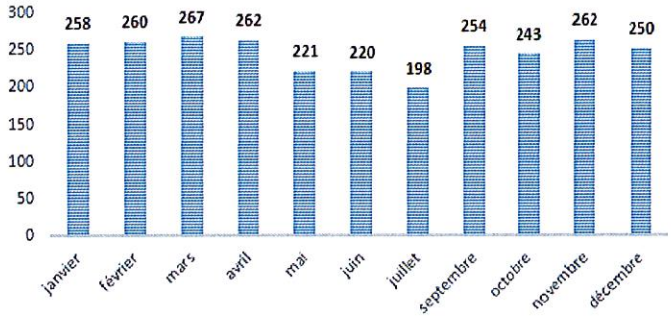

Moyenne fréquentation des TAP pour l'année 2017 a été de 245 enfants par mois, soit environ entre 23.7% et 25 % des enfants scolarisés en élémentaire sur les années scolaires 2016/2017et 2017/2018.

- Les inscriptions des TAPS

Les inscriptions se sont faites en début d'année auprès du secrétariat. Pour les absences tout au long de l'année, les familles ont pu contacter le secrétariat, soit directement les directeurs de site. Certaines familles nous ont avertis via les cahiers de correspondance de l'école.
Les inscriptions pour les activités étaient faites pour les enfants d'élémentaire chaque lundi sur le temps des TAP. Pour les enfants de maternels, les enfants intégraient les activités prévues par les animateurs, suivant les tranches d'âge.

L'accueil périscolaire du mercredi

La capacité d'accueil de l'Espace Jeunesse est loisirs est de 110 enfants. La capacité d'accueil de l'Espace Jeunesse est loisirs est de 110 enfants. Les tranches d'âges pouvant être accueillis pendant les vacances : 3/17 ans. **Aucun jeune de 13 à 17 ans n'a été accueilli sur l'année 2017.** Ci-dessous, le calcul de la moyenne des enfants accueillis, par tranche d'âge.

En continuité des rythmes scolaires, les enfants ont été accueillis les mercredis de 11h30 à 18h30. Certains enfants ont pu fréquenter le temps de restauration, de 11H30 à 12h30, sur chacune des écoles sans pour autant intégrer l'accueil de loisirs. Des activités et sorties, répondant aux besoins et attentes des enfants sont mises en place par les équipes d'animation en fonction des projets pédagogiques découlant du projet éducatif de la Ville.

Fréquentation des enfants accueillis avec et sans repas sur les mercredis 2017

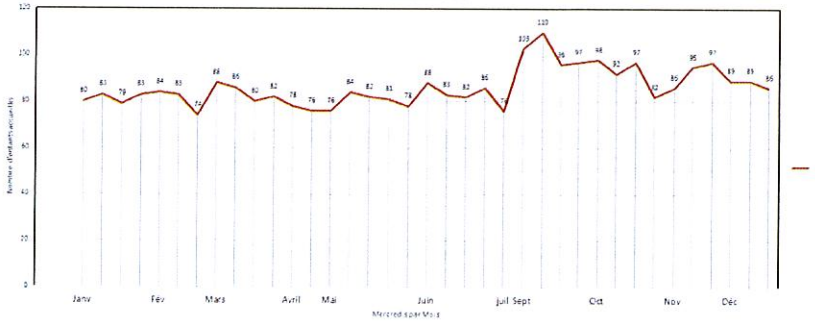

Fréquentation des enfants utilisant uniquement le service restauration sur les mercredis 2017

Les accueils extrascolaires – vacances 2017

La capacité d'accueil de l'Espace Jeunesse est loisirs est de 110 enfants. Les tranches d'âges pouvant être accueillis pendant les vacances : 3/14 ans. C'est un même et seul accueil. L'accueil des jeunes de 12 à 14 ans, nommé « SODA », sont compris dans les effectifs. Il touche une moyenne d'environ 15 enfants par vacances. Ci-dessous, le calcul de la moyenne des enfants accueillis.

Durant les périodes de petites vacances scolaires, les enfants sont accueillis, à la journée ou à la demi-journée, à l'EJL. Les horaires étaient les suivants :

- 7h30 – 18h30.
- 7h30 -12h00 / 13h30-18h30.
  Avec ou sans repas.

Durant les périodes de grandes vacances scolaires, les enfants sont accueillis, à la journée complète à l'EJL pour se rendre ensuite sur l'accueil de loisirs de Chanat. Les horaires étaient les suivants :

- 7h30 – 18h30

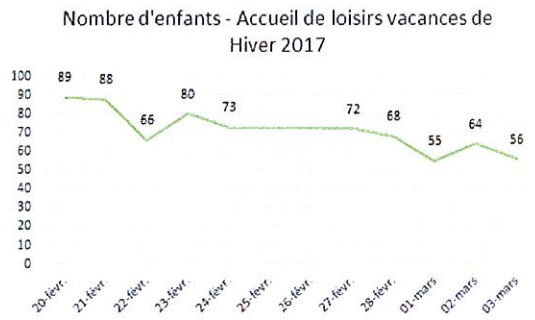

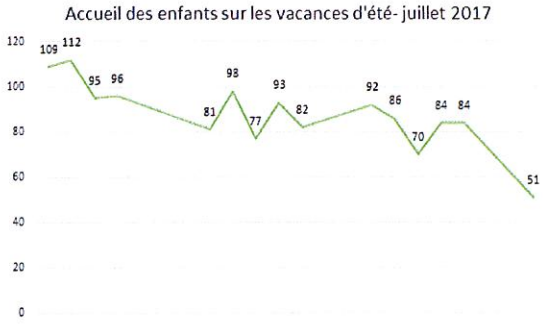

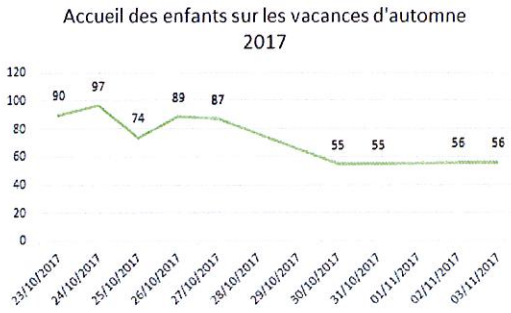

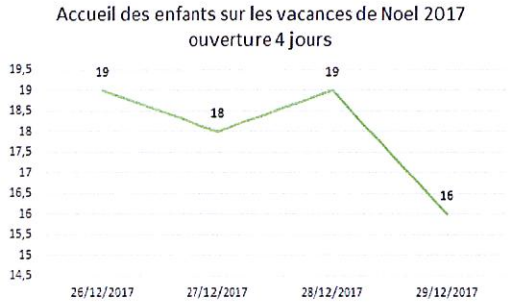

➢ <u>L'accueil de loisirs pour les 12-17 ans : « SODA »</u>

Les élus et les équipes pédagogiques sont en réflexion sur l'accueil de cette tranche d'âge. Un projet d'un accueil formalisé est en cours. Mais avant de prévoir un local, un projet doit être développé.

2. Autres actions

A. Les interventions sur le temps scolaire

➢ <u>Le sport organisé par les ETAPS</u>

- Deux créneaux d'éducation physique et sportive /classe.
- Trois séjours sportifs, soit un par groupe scolaire, organisés pour 6 classes.
- Collaboration avec l'association Handischool : interventions pédagogiques sur les trois groupes scolaires.
- Collaboration avec le milieu associatif et organisation d'inter-écoles (Rugby, Basket).
- Chaque fin de cycle, des inter-écoles sont organisées sur le thème des pays.

- Partenariat avec la Police Municipale.
- Projet commun entre l'Ecole de Musique et le Sport est en cours autours de la thématique du cirque pour les classes de CP des écoles Simone Godard et Jean Jaurès.
- Une journée athlétisme est organisée au stadium Jean Pellez pour tous les CM2.
- Journée sportive entre les écoles de la ville et d'autres écoles de d'autres communes.

➢ Les actions culturelles

- Deux dumistes interviennent sur le temps scolaires auprès des enfants à raison de 45 mns par classe par semaine du CP au CM2.
- Des spectacles vivants sont proposés tous les ans pour chaque école en relation avec la programmation du service culturel.

B. Les interventions sur les temps périscolaires et extrascolaires:

➢ Le sport mercredi et vacances.

A Gerzat l'USEP, via les ETAPS de la Ville, propose de nombreuses activités sportives, l'activité principale étant la randonnée. Une fédération qui répond à un enjeu majeur, faire découvrir à l'enfant le sport pour la vie :

- pour sa vie physique : le plaisir de se comporter de façon active.
- pour sa vie mentale : le plaisir de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- pour sa vie sociale : le plaisir de vivre ensemble et d'agir en citoyen responsable

Les conditions d'inscriptions : être scolarisé dans une des écoles primaires de Gerzat en CE2, CM1 et CM2
Lieu, jour et horaire : Les **mercredis après-midi** en période scolaire de **13h30 à 16h.** Pendant les vacances d'été, les ETAPS de la Ville propose un séjour sportif pour les 6/11 ans.

➢ Des actions autour du « Bien manger »

L'actuelle municipalité, dans le cadre de son action pour le soutien des filières environnementales, souhaite améliorer encore la qualité des repas en favorisant la consommation de produits locaux et biologiques dans les restaurants municipaux. Pour sensibiliser les enfants au « bien manger », des petits ateliers pédagogiques sont mis en place avec l'aide de la responsable de la cuisine centrale et de son équipe. Des commissions « menus » ont été organisées avec les enfants et des repas à thèmes ont été élaborés tout au long de l'année. Le CMJ a également pu intervenir dans le cadre de commissions sur la conception de menus.

➢ Aide aux devoirs, organisé par l'Amicale Laïque

Activités proposées : Accompagner les enfants dans les apprentissages scolaires.
Conditions d'inscription : pour le primaire (du CP au CM2), pour le collège (de la 6ème à la 3ème) et toutes les autres sections.
Lieu, jour et horaire de pratique de l'activité : Centre Alphonse Daudet, Rue du Moulin du Roy, le mardi et le jeudi à partir de 17 h 00.

- Le conseil Municipal Jeunes.

Le premier CMJ a été mis en place au printemps 2016.

Un des axes fort du projet éducatif de la ville de Gerzat est de permettre aux enfants de devenir des citoyens de demain, responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs. Le CMJ (conseil municipal des jeunes) s'inscrit dans cette démarche et participe à concrétiser cet objectif. En effet, c'est un outil de citoyenneté démocratique qui permet aux enfants de participer ou de développer les projets de la cité. Les jeunes conseillers doivent agir sur leur environnement en étant les acteurs dans la mise en œuvre de projets communs. Son appellation «conseil municipal des jeunes» répond à une volonté de distinguer cette instance du conseil municipal des adultes, qui administre les affaires de la commune avec une dimension politique. Le CMJ est avant tout un lieu d'expression et de proposition propre à ces nouveaux élus. Cette distinction est majeure, elle est l'expression de bien clarifier, y compris dans les symboles et appellation, l'indépendance du conseil jeunes. Néanmoins, le conseil municipal jeunes et celui des adultes doivent garder un lien privilégié pour maintenir une cohérence d'orientation. »

Il se réunit à raison d'une fois par mois pour des séances plénière et s'organise par commission pour développer des projets. Les enfants sont invités à chaque commémoration dans le cadre du devoir de mémoire. »

Pendant l'année 2018, les enfants ont pu visiter l'assemblée Nationale. Il est prévu chaque année que les enfants visitent nos grandes institutions. (*Préambule du règlement intérieur*)

CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES GERZATOIS (CMJ)

Les jeunes acteurs de projets communaux

LE CMJ A PLUSIEURS OBJECTIFS :

> Initier à la citoyenneté et à la démocratie, participer à la vie de la commune et apprendre à mettre en place des projets, depuis l'idée jusqu'à la réalisation en passant par l'étude de la faisabilité, l'argumentation et la recherche de partenaires locaux.

> Par son rôle consultatif, le CMJ participe aussi au recueil et à l'expression de souhaits et d'avis sur certains projets communaux en matière de jeunesse.

Le CMJ est piloté par le Service Municipal Enfance Jeunesse et les élus de la délégation Enfance, Jeunesse, Lien intergénérationnel et Santé.

Élection d'un second CMJ

Les jeunes du CMJ sont élus pour un mandat de deux ans par les élèves du CM1 à la 5ème des trois groupes scolaires et du collège de Gerzat, selon les règles électorales en vigueur.

✔ Seize jeunes ont ainsi été élus pour un premier mandat en février 2016

Cérémonie officielle de remise des écharpes tricolores aux jeunes élus du premier CMJ, le 25 mars 2016, dans la salle du Conseil municipal

✔ Les élections de mars 2018 ont permis d'élire 15 nouveaux élus du CMJ de Gerzat

Chaque ancien élu a remis officiellement une écharpe tricolore à un nouveau-venu du CMJ, le 17 mai 2018, à l'Hôtel de Ville

La mise en œuvre concertée de projets pour Gerzat

Parmi les idées de projets débattues en assemblée, six actions ont été retenues par les jeunes élus, dont quatre ont pu être mises en œuvre :

✔ **Réalisation d'une fresque urbaine pour embellir un transformateur électrique dans un quartier de la ville**

Le choix du thème de l'œuvre, « la nature avec la Chaîne des Puys », a été débattu et voté à mains levées. De jeunes conseillers, rejoints par des jeunes du Centre de loisirs ont pu, après deux jours d'initiation, réaliser la fresque sur un poste de distribution d'électricité ENEDIS (ex-ERDF), partenaire de l'opération, sous les consignes de Guillaume Dervault, graffeur

✔ **Participation à l'élaboration des menus de la cantine**

Le groupe-projet en charge de cette action a permis notamment de proposer une fois par trimestre un repas composé de plats d'autres cultures aux écoliers de Gerzat, avec une exposition sur le pays concerné

✔ **Création d'un blog**

Ce blog partagé entre jeunes élus leur a permis de diffuser des informations et d'échanger entre eux leurs idées et envies

Le second CMJ poursuit actuellement sa réflexion sur de nouveaux projets.

De nombreuses représentations du CMJ aux manifestations municipales et commémorations officielles

Les jeunes élus s'investissent dans la vie municipale aux côtés du Maire et des élus de la ville. Ils participent à l'inauguration des différents évènements festifs et culturels ainsi qu'à l'ensemble des commémorations officielles

Les jeunes élus s'investissent dans la vie municipale aux côtés du Maire et des élus de la ville. Ils participent à l'inauguration des différents évènements festifs et culturels ainsi qu'à l'ensemble des commémorations officielles

✔ **Rencontres entre écoliers et personnes âgées**

Partage d'activités festives et musicales et rencontres avec les seniors ont été organisées tout au long du mandat des jeunes élus

C. Pour les plus de 16 ans avec le RIJ (RELAIS INFO JEUNES)

➢ Le Relais Info Jeunes est destiné à l'accueil et l'information des jeunes de 16 à 25 ans sur différents sujets :

- Informations générales: vie pratique, santé, logement, culture, sports, loisirs et vacances.
- Emploi et formation: métiers, formations, contrats d'apprentissage, stages, emplois aidés.
- Accompagnement: recherche de stage dans le cadre des études ou de l'orientation professionnelle.
- Formation BAFA, AFPS: informations sur les organismes de formation et les aides financières.
- Engagement des jeunes: service volontaire civil et européen, chantiers d'été internationaux.
- Renseignements et inscriptions: chantiers écoles, jobs d'été et la bourse au permis de conduire.

➢ Il propose un espace expo-débats à thèmes et des services en libre accès :

- Expositions et débats: santé et prévention, sécurité routière, citoyenneté, environnement.
- Tableau de petites annonces: offre de services et job, babysitting, cours particuliers, covoiturage.
- Informatique mis à disposition pour consulter les offres d'emploi, écrire CV, rapports de stages.
- Documentation et Presse: journaux, revues, guides jeunesse à consulter sur place.
- Du soutien scolaire pour des collégiens et lycéens dans différentes matières est également proposé.

Le PEDT 2018/2021 :
Un projet en construction

1. Des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrées 2018

A. Une consultation des familles par le biais d'un questionnaire

	Semaine de 4 jours et demi convient elle ?			TAP appréciées ?			Participation accueil mercredi après midi ?			Favorable				Besoin accueil à la journée le mercredi		
	Oui	Non	Sans réponse	Oui	Non	Sans réponse	Oui	Non	Sans réponse	au retour semaine 4 jours	4 jours1/2 TAP payants horaires actuels	4 jours 1/2 TAP payants regroupés sur une demi-journée	Sans réponse	Oui	Non	Sans réponse
S.Godard maternelle 98 élèves / 83 retours	**53,01%**	43,37%	3,61%	**74,70%**	18,07%	7,23%	22,89%	**77,11%**	0%	**65,06%**	28,92%	4,82%	1,20%	45,78%	**53,01%**	1,20%
S.Godard élémentaire 160 élèves / 104 retours	**54,81%**	43,27%	1,92%	**75,00%**	17,31%	7,69%	14,42%	**85,58%**	0%	**52,88%**	36,54%	6,73%	3,85%	33,65%	**64,42%**	1,92%
J.Ferry maternelle 130 élèves / 86 retours	**66,28%**	31,40%	2,33%	**68,60%**	16,28%	15,12%	23,26%	**76,74%**	0,00%	**51,16%**	43,02%	4,65%	1,16%	40,70%	**56,98%**	2,33%
J.Ferry élémentaire 230 élèves / 98 retours	**58,73%**	40,21%	1,06%	**65,61%**	28,04%	6,35%	15,34%	**84,66%**	0,00%	**57,14%**	35,98%	4,23%	2,65%	33,86%	**64,55%**	1,59%
J.Jaurès maternelle 133 élèves / 108 retours	**59,26%**	37,04%	3,70%	**74,07%**	12,96%	12,96%	16,67%	**81,48%**	1,85%	**58,33%**	28,70%	8,33%	4,63%	46,30%	**50,93%**	2,78%
J.Jaurès élémentaire 244 élèves / 187 retours	47,06%	**50,80%**	2,14%	**68,98%**	25,67%	5,35%	11,76%	**86,10%**	2,14%	**65,78%**	28,88%	3,21%	2,14%	33,16%	**64,71%**	2,14%

995 questionnaires diffusés - 757 exprimés (76,08%)

B. Des résultats aux conseils d'école

		Enseignants			Parents + DDEN		
		4 JOURS	4,5 JOURS	abstention	4 JOURS	4,5 JOURS	abstention
ECOLES ELEMENTAIRES	Jean Jaures	9	1	1	8	2	0
	Simone Godard	5	4		2	1	
	Jules Ferry	10	6	1	répartition parents / enseignants non précisée		
	total élémentaire	**24**	**11**	**2**	**10**	**3**	**0**
ECOLES MATERNELLES	Jean Jaures	9	5	0	répartition parents / enseignants non précisée		
	Simone Godard	4	0	0	3	2	
	Jules Ferry	4	1	1	3	3	
	total maternel	**17**	**6**	**1**	**6**	**5**	**0**
	total	**41**	**17**	**3**	**16**	**8**	**0**

	4 JOURS	4,5 JOURS	sans avis	total
SYNTHESE	57	25	3	85
	67%	29%	4%	100%

- Des résultats favorables à la semaine à 4 jours, une nouvelle organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaire.

Période scolaire – Horaires des Accueils périscolaires				
Accueil périscolaire	Horaires scolaires	Pause méridienne	Horaires scolaires	Accueil périscolaire
7h00 – 8h30	8h30 – 11h45	11h45 – 13h45	13h45 – 16h30	16h30 – 18h30

Horaires Accueil extrascolaires DES MERCREDIS		
Arrivée	Accueil des enfants journée	Départ
Entre 7h00 et 9h00	7h00 – 18h30	Entre 16h30 et 18h30

Horaires Accueil extrascolaires DES VACANCES		
Arrivée	Accueil des enfants journée	Départ
Entre 7h30 et 9h00	7h30 – 18h30	Entre 16h30 et 18h30

2. Réorganisation et évaluation suite aux changements de rythmes.

A. Un nouvel organigramme pour le SMEJ (Service Municipale Enfance et Jeunesse)

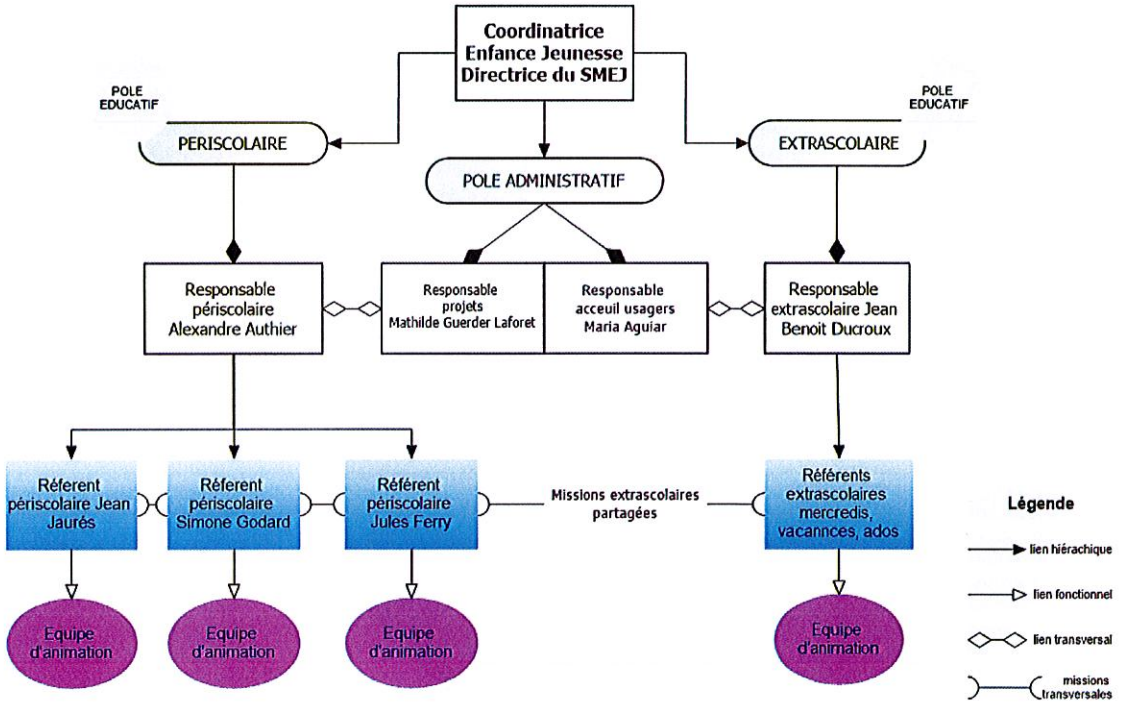

Par le recrutement d'une coordinatrice Enfance et Jeunesse, les élus souhaitaient renforcer la politique Enfance et Jeunesse en direction du public concerné. La configuration du service devait être renforcée au niveau de sa direction pour garantir le suivi des équipes, le travail transversal interne et externe, la lisibilité pour les familles.
Les enjeux étaient les suivants:

- Améliorer la qualité du service.
- Réorganisation retour à la semaine à 4 jours.
- Travailler sur l'organisation du mercredi.

B. Une mise en œuvre dès septembre 2018.

Sur les pauses méridiennes en septembre 2018

- Un travail sur la position de l'animateur sur ce temps.
- Les ATSEM interviennent sur les temps de restauration et dans la prise en charge des plus petits pour les temps de sieste. L'évolution des missions de ces agents représente une plus value éducative et une véritable continuité pour les enfants en termes de repères sur ce temps.
- Organisation des temps « BULLE », temps calme formalisé et animé.
- Des locaux organisés en fonction d'une réflexion pédagogique de l'équipe (espace de détente). Les animateurs tiennent compte de la fatigue des enfants.
- Des thématiques par cycle de vacances à vacances.
- Des ateliers « récréatifs » ou les jeux sont mis à disposition et des projets sur un cycle de vacances à vacances.
- Un programme par école visible des parents.
- Un travail partenarial avec les enseignants sur les espaces mutualisés et pour certains projets.
- Des interventions prévues en lien avec les thématiques.
- Des ateliers de correspondance.
- Outil de suivi des enfants partagé avec certains enseignants.
- Le SMEJ et la Restauration mettent en place des ateliers autour de la semaine du goût.

Les accueils périscolaires Matin et Soirs

- Travail sur le positionnement des animateurs avec une personne référente pour accueillir et renseigner les familles.
- Choix d'ateliers calmes et favorisant la détentes.
- Sur Simone Godard, expérimentation du projet « surprises au jardin » en lien avec les accueils petites enfances, projet d'embellissement

Sur les Mercredis et les Vacances pour les 3/12 ans

- Mise en place d'une personne d'accueil.
- Ateliers « d'émergence » sur les mercredis pour les enfants de 3-4 ans après leur temps de sieste, pour leur permettre un réveil en douceur.
- Une thématique par mois avec des ateliers « sportifs », « culturels », « artistiques », « scientifiques » et lié à l'environnement au patrimoine de la Ville.
- Les accueils s'inscrivent aussi dans des évènements nationaux tels que « La Semaine Bleue » avec le Foyer Octave Archimbaud.

Les Vacances pour les 12/14 ans

- Mise en place depuis l'été 2018 d'une équipe référente avec des animateurs jeunesse qualifiés.
- Un été où les jeunes ont été acteurs de leur programme.
- Une réflexion sur un local jeunes.

MISE EN PLACE D'ACTIONS POUR LES ADOS

Les jeunes acteurs de leurs vacances

Le Service Municipal Enfance Jeunesse propose durant les vacances scolaires et durant l'été un programme spécialement dédié aux adolescents de la commune.

Des temps de concertation permettent aux jeunes d'élaborer leur programme d'activité et d'organiser leurs sorties en fonction de leurs attentes et de leurs envies.

Ils deviennent ainsi acteurs de leurs vacances.

Des activités de loisirs et d'animations sportives

Sorties VTT, atelier BMX, sorties nautiques et sable show, ultimate, foot-fléchettes, atelier création de mobilier extérieur... autant d'activités sportives et de loisirs que les jeunes peuvent pratiquer.

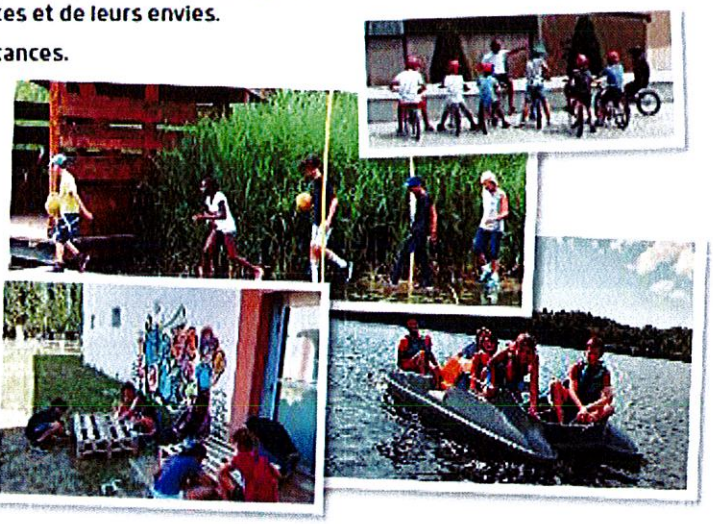

Un programme sur des sujets de société

Rencontre avec la police municipale sur le harcèlement et la cyber-violence, entretien avec un responsable de Radio Arverne, visite d'un stand de La Ligue contre le cancer ou discussion avec les jeunes élus du « Conseil Municipal des Jeunes » sur le projet d'une future salle des jeunes, leur permet de s'intéresser à des sujets qui les concernent.

Peinture, musique, médias sociaux

À travers des actions d'initiation au graff ou d'écriture de textes de rap avec des intervenants professionnels, les jeunes peuvent exprimer leurs talents.

S'initier au graff et contribuer à l'embellissement de murs du centre de loisirs ou du complexe sportif Georges Fustier.

Rappeur venu dans le groupe SODA pour apprendre aux jeunes comment écrire un texte de rap.

La création d'un blog est l'occasion de s'investir dans les médias sociaux pour diffuser et partager les idées et les envies : https://sodasgerzatois.jimdo.com

3. Le souhait d'une nouvelle gouvernance pour ce PEDT pour une meilleure concertation.

A. Un comité de pilotage et des groupes de travail

Le projet éducatif de territoire de la commune de Gerzat doit reposer sur la mobilisation d'un partenariat local au service de la co-éducation. Une structure de pilotage et de suivi issu de ce partenariat va être mise en place. Il a pour mission pour mission d'évaluer les propositions opérationnels qui seront étudier et réfléchi par des groupes de travail pour la bonne mise en œuvre de ce PEDT. Il sera lui aussi un lieu de ressources dans la réflexion.

➢ Sa composition

Composition de la structure de pilotage		
Partenaires institutionnels	Partenaires associatifs	Autres partenaires
- Direction départementale de la Cohésion sociale - Direction départementale de l'Education Nationale - Caisse d'Allocations Familiale	- Office Municipal des Sports - Présidents d'associations sportives - Présidents d'associations culturels	- Présidents des délégués de parents d'élèves

➢ Ses missions

Son rôle est d'atteindre les objectifs de complémentarité et de cohérence des différents temps éducatifs. Structure d'échange entre les différents acteurs sur la mise en œuvre, elle permet d'identifier les difficultés éventuelles et à proposer des pistes d'amélioration ainsi que des hypothèses d'actions pour atteindre les objectifs fixés. C'est une instance d'orientation et d'évaluation.

➢ Son organisation

Ce COPIL de suivi se réunira 2 fois par an durant la période couverte par le PEDT. Un groupe de travail «interne» va être constitué au sein de la collectivité, réunissant des professionnels de l'animation, de la Petite Enfance, du Service Culturel et des ETAPS, représentants les activités sportives : groupe impulsé par les différents responsables de chaque structure et liens avec les partenaires.
Pour permettre un travail de concertation élargie et répondre au plus près aux besoins de la population, la Ville de Gerzat souhaite organiser des groupes de travail pour répondre aux nouveaux objectifs de ce PEDT :

- Développer la communication et la cohésion entre les partenaires (Familles- Partenaires Institutionnels – Associations-Ville)
- Renforcer les partenariats sur le territoire, pour garantir la continuité et la complémentarité de l'offre éducative via le « Plan Mercredi »
- Développer un système de suivi et d'évaluation des dispositifs et projets mis en place.

Pour parfaire notre engagement et notre souhait d'étendre la concertation, nous envisageons la mise en place de la coordinatrice Enfance Jeunesse comme une véritable stratégie de développement pour :

- L'analyse et la veille concernant les besoins de la population, diagnostic des besoins du territoire: recensement qualitatif et quantitatif des besoins, des attentes des familles du territoire.
- L'élaboration de propositions: inventaire de solutions envisageables en réponse aux besoins identifiés.
- Le pilotage technique des dispositifs contractuels: accompagnement et assistance au montage de projets communaux, intercommunaux, associatifs...
- L'Animation du Contrat enfance et jeunesse et du PEDT: suivi des échéances administratives, mise en place d'outil de suivi des actions ;

Les autres objectifs seront abordés également sous la forme de groupes de travail de la même manière afin d'améliorer les actions existantes.

Objectifs éducatifs du PEDT qui seront à partager avec l'ensemble des partenaires et qui pourront évoluer lors de nos concertations :

- Favoriser la réussite éducative et le bien vivre à Gerzat en réduisant les inégalités, en valorisant les enfants et en associant tous les co-éducateurs du territoire.

- Développer une articulation cohérente entre les différents temps de l'enfant, en tenant compte du respect du rythme des enfants et des jeunes, de leurs besoins et de leurs attentes.

- Renforcer la continuité éducative en direction des enfants et des adolescents en rendant l'enfant et le jeune acteur, leur permettant d'accéder à l'autonomie, pour qu'ils puissent devenir des adultes épanouis et les citoyens de demain.

Le plan mercredi va faire partie intégrante du même suivi et de la même réflexion que tous les objectifs présentés.

B. Modalités de pilotage

- Fréquence le comité de pilotage : 2 par ans.
- Fréquence des rencontres des groupes de travail : 2 par an et par thématique.
- Le lien avec les familles : les familles vont être associées via les groupes de travail et les comptes-rendus seront retransmis aux familles par le biais du site internet de la Ville et par les délégués de parents d'élèves qui seront membres de ces mêmes groupes.

C. Echéancier.

Le Plan Mercredi

PLAN MERCREDI

Dans un souci de répondre à des activités de qualité et favoriser les liens entre les partenaires du territoire, la commune de Gerzat souhaite s'inscrire dans le cadre de la labélisation des activités proposées aux enfants les mercredis. Ci-dessous, l'organisation et les activités proposées dans ce cadre. Ces propositions sont susceptibles d'évoluer en fonctions des rencontres, des évaluations avec les différents partenaires.

1. Porteur du projet.

Durée du Projet : 3 ans avec des étapes d'évaluation pour réajuster le projet.

Ville de Gerzat « porteur » du projet.

Nom et prénom: Jean ALBISETTI
Fonction : Maire de la Ville de Gerzat
Adresse postale : Place de la Liberté 63 360 GERZAT
Téléphone : 04 73 25 00 14
Adresse électronique : monsieur.le.maire@ville-gerzat.fr

Nom et prénom du correspondant : Stéphanie LEBLAIN
Fonction : Coordinatrice Enfance et Jeunesse et Directrice du Service Municipale Enfance et Jeunesse
Adresse postale : 3, allée Claude Bois 63 360 GERZAT
Téléphone : 04 73 27 85 05
Adresse électronique : s.leblain@ville-gerzat.fr
Projet Educatif Territorial 2018-20121.

2. Ecoles concernées

GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURÈS

École maternelle

Madame PINET – Directrice
76 avenue de la Gare
63360 Gerzat
04 73 25 13 58

École élémentaire

Madame MOURY – Directrice
76 avenue de la Gare
63360 Gerzat
04 73 25 14 06

GROUPE SCOLAIRE SIMONE GODARD

École maternelle

Madame GUYOT-MOREAU – Directrice
5, allée Antony Bardin
63360 Gerzat
04 73 25 21 13

École Elémentaire

Madame DUFOUR – Directrice
4, allée Antony Bardin
63360 Gerzat
04 73 25 64 04

GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY

École maternelle

Madame ERARD – Directrice
Rue Jules FERRY
63360 Gerzat
04 73 24 17 79

École Elémentaire

Madame AURIOL – Directrice
Rue Jules FERRY
63360 Gerzat
04 73 24 06 79

3. Organisation

A. Fonctionnement de l'Accueil de loisirs du Mercredi

Deux accueils sont déclarés sur la commune de Gerzat :

- Un dans les locaux de l'EJL :
  - Accueil des enfants à la journée avec repas.
  - Public accueilli : 3/14 ans.

- Un dans les locaux du groupe scolaire Jules Ferry :
  - Accueil des enfants à la demi-journée matin ou après-midi avec ou sans repas.
  - Public accueilli : 3/12 ans.

Pour l'accueil de loisirs 3-12 ans du mercredi, sont accueillis les enfants domiciliés à Gerzat et/ou scolarisés à Gerzat. Les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune sont susceptibles d'être accueillis.

L'accueil de loisirs pour les jeunes de 12 à 17 ans accueille les jeunes domiciliés à Gerzat et/ou scolarisés à Gerzat. Les jeunes domiciliés à l'extérieur sont susceptibles d'être accueillis.

Pour les mercredis, les familles doivent s'inscrire via « la fiche d'inscription aux accueils péri et extrascolaires ». Les familles devront faire le nécessaire auprès du SMEJ en cas d'inscription ou d'absence. Les enfants seront accueillis dans le respect de la capacité d'accueil.

Les inscriptions se font selon un échéancier avec dates butoirs fixées chaque année. L'échéancier est accessible sur le site Internet de la Ville et par voie d'affichage dans les écoles. Au-delà de ces dates butoirs, une liste d'attente sera mise en place. En cas de places disponibles, celles-ci seront attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les familles seront alors contactées.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants sur les temps suivants :

A la demi-journée le Matin entre 7:00 – 11:30 Temps d'accueil des familles pour récupérer les enfants avant le repas : 11:15-11:30	**A la demi-journée Matin avec Repas entre 7:00 – 13:45 Temps d'accueil des familles pour récupérer les enfants après le repas : 13:30-13:45**	**A la demi-journée Après-midi entre 13:45 – 18:30 Temps d'accueil des familles pour amener les enfants à l'accueil : 13:30-13:45**	**A la demi-journée Après-midi avec Repas entre 11:45 – 18:30 Temps d'accueil des familles pour amener les enfants à l'accueil : 11:30-11:45**
A la journée complète entre 7:00 et 18:30			

Accueil des enfants en situation de handicap

La faisabilité et les conditions spécifiques d'accueil et d'accompagnement de l'enfant porteur de handicap en accueils extrascolaires sont déterminées dans le cadre d'une rencontre entre la famille, le Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers (DAHLIR) et le SMEJ. Un Projet Personnalisé de Scolarisation, s'il existe, servira de base à la définition de ces conditions.

B. Les activités

Les Mercredis de la « culture »

Le public: 3/12 ans

Arti' culture

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités.

- Favoriser l'accessibilité à tous les enfants aux structures et projets liés à l'art sur le territoire communale et intercommunale.
- Valoriser la culture (locale, ancestrale, étrangère, etc.) qui offre des thèmes variés et riches pour les enfants.
- Développer l'accessibilité aux arts.
- Créer des projets ou participer à l'organisation d'événements qui feront des accueils des lieux d'ouverture et de partage.
- Découvrir des lieux et des événements locaux de qualité et adaptés.

Objectif en lien avec les projets d'école:

- Assurer la continuité des apprentissages
- Favoriser la réussite éducative

Les exemples d'ateliers qui pourront être proposés aux enfants:

- Ateliers créatifs avec des intervenant plasticiens.
- Visites des musées et d'exposition du territoire.
- Atelier d'écriture de chansons.
- Projet avec le service culturel « La première séance »
- Projet avec le service culturel « atelier découverte des métiers du spectacle ».
- Programmation jeunes avec le service culturel.
- Atelier Histoire et patrimoine de la Ville de Gerzat (maquettes, visites animées...)
- Adhésion et participation au dispositif « Lire et Faire Lire ».
- Heures du conte à la Médiathèque.
- Sortie pédagogiques.
- Eveil musical pour les tous petits

Les Partenaires

- Service Culturel
- Ecole de Musique de Gerzat
- Médiathèque Alphonse Daudet
- Musées de la communauté d'agglomération.
- Le Cinéma le Rio
- Le conservatoire de musique de Clermont-Ferrand.
- Les intervenants spécialisés dans les domaines concernés.

Les Moyens

- Les locaux de l'EJL pour accueillir les activités
- Les salles de spectacles.
- L'espace médiathèque.
- Achat d'une malle musique.

Les Mercredis « scientifiques »

Le public: 3/12 ans

Sciences et Nature

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités.

- Favoriser les apprentissages et l'expérimentation.
- Favoriser les apprentissages (Les animateurs ont un rôle éducatif, avec nos autres partenaires que sont l'école, la famille et les autres co-éducateurs...)
- Favoriser la connaissance de son territoire et de son patrimoine historique.
- Favoriser la notion de développement durable.

Objectif en lien avec les projets d'école:

- Assurer la continuité des apprentissages
- Favoriser la réussite éducative

Les exemples d'ateliers qui pourront être proposés aux enfants:

- Ateliers autour du Jardin.
- Ateliers autours des sens.
- Ateliers autour du Tri
- Ateliers « Numérique »
- Journées Rando'.
- Sortie à Paléopolis à Gannat.
- Sortie au musée Lecoq.

Les Partenaires

- Services techniques de la Ville;
- Agent de la collectivité spécialisé en informatique pour animé des ateliers.
- ETAPS
- LPO
- Association les Petits Débrouillards
- Les intervenants spécialisés dans les domaines concernés.

Les Moyens

- Les locaux de l'EJL pour accueillir les activités
- Salle informatique.
- Sorties pédagogiques
- Malles pédagogique sur le tri sélectif.
- Formation des animateurs sur les activités lié à l'environnement et aux activités scientifiques.

Les Mercredis « sportifs »

Le public: 3/12 ans

Pass'sport et Jeu Co

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités.

- Favoriser le développement psychomoteur de l'enfant.
- L'apprentissage à l'autonomie
- Favoriser et promouvoir auprès des enfants les activités physiques régulières.

Objectif en lien avec les projets d'école:

- Complémentarité des activités physiques et sportives.

Les exemples d'ateliers et structure qui pourront être proposés aux enfants:

- Les mercredis sportifs des ETAPS (dans le cadre de l'USEP)
- Une journée balisée « sport et santé » sur l'année.
- Mise en places d'Olympiades.
- Mise en place de jeux d'orientation

Les Partenaires

- Les ETAPS de la Ville
- Les animateurs sportifs (BPJEPS APT) du SMEJ.
- Les associations volontaires.

Les Moyens

- Les complexes sportif.
- Les gymnases de la ville.
- Les évènements sportifs sur le territoires

Les Mercredis « citoyens »

Le public: 3/12 ans

Parcours du p'tit citoyen

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités.

- Favoriser les savoirs-êtres et la socialisation pour permettre à l'enfant de s'intégrer.
- Favoriser le collectif, mais aussi l'individualité dans ce collectif dans le respect de l'autre et de la différence (L'enfant est un individu dans le groupe, mais il doit prendre en compte ses pairs, idée de partage et de tolérance, prise en compte du handicap, différence culturelle...).
- Favoriser la citoyenneté et la participation citoyenne (l'enfant est Gerzatois, mais un citoyen de l'Europe et aussi du monde).
- Favoriser la notion d'intergénérationnelle.

Objectif en lien avec les projets d'école: En complémentarité avec les apprentissages civiques vus à l'école et le projet sportif avec l' association Handischool.

Les exemples d'ateliers qui pourront être proposés aux enfants:

- Ateliers « temps de paroles », moment pris avec les enfants pour entendre leurs attentes et leurs besoins.
- Ateliers en lien avec les projets du CMJ
- Atelier autour de la Semaine Bleue
- Ateliers « autour du Monde », ateliers autours des pays du monde
- Ateliers autour des Droits de l'enfant.
- Ateliers « JE SIGNE » apprendre la langue des signes.
- Participation à la journée « Vélo-cité » à Aubière en 2019.

Les Partenaires

- La Police Municipale de la Ville;
- Le Foyer Octave Archimbaud
- Partenaires associatifs

Les Moyens

- Transport.
- Locaux de l'EJL pour accueillir les différents ateliers.
- Temps de concertations avec les différents acteurs.

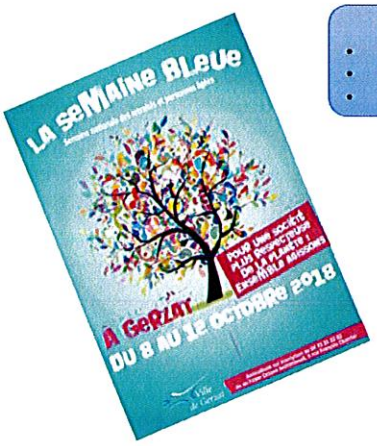

C. Les moyens mobilisés pour ce projet

➢ Les moyens humains

La Commune de Gerzat, souhaite s'appuyer sur les ressources éducatives territoriales suivantes :

- Le personnel municipal

Les animateurs du SMEJ pour mettre en œuvre des animations (activités, ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques adaptées au rythme des enfants.

- Les acteurs associatifs locaux et partenaires extérieurs

Dans le cadre des mercredis, la municipalité souhaite s'appuyer sur le réseau associatif local afin de proposer des intervenants de qualité.

➢ Les moyens matériels.

Afin de permettre une mise en place du plan mercredi, la ville va mobiliser des moyens spécifiques et pour certains déjà mis en place pour ce temps éducatif qui incluent:

- Achat de matériel spécifique propre aux ateliers sportifs et culturels.
- Création de kit d'animations spécifiques à destination du personnel remplaçant.
- Création de mallette pédagogique à destination des enfants pour leur permettre de jouer en autonomie durant les pauses méridiennes.
- Mise à disposition de locaux municipaux tels que les gymnases, les salles polyvalentes ainsi que les locaux des accueils loisirs.
- Identification d'espaces de rangement spécifiques aux temps périscolaires.
- Utilisation du minibus du Smej et prêt de ceux de l'OMS et réservation de bus pour transporter les enfants entre les différents lieux et lors des sorties pédagogiques.

➢ Les moyens financiers.

La commune développe des moyens importants pour le bon fonctionnement des activités:

- L'affectation de personnel au service des accueils de loisirs : personnel administratif, agents d'entretien, animateurs et les éducateurs sportifs
- La mise en place d'une restauration scolaire de qualité incluant notamment un repas bio régulièrement
- L'achat de fournitures : papeterie, livres, jeux, matériel fongible, mobilier
- Le financement du transport des enfants pour transporter les enfants entre les différents lieux de la ville et lors des sorties pédagogiques.
- La mise à disposition d'ATSEM pour effectuer l'accueil du matin ainsi que les pauses méridiennes maternelle.
- La mise en place de formation ou de conférences/débats pour favoriser les pratiques professionnels.

D. L'évaluation du PEDT

Le but sera de mesurer l'avancée et se donner des repères. L'évaluation du PEDT est un outil indispensable pour tous les acteurs.

- Elle permet d'échanger et communiquer avec l'ensemble des partenaires sur la mise en œuvre du PEDT.
- Elle permet d'évaluer les objectifs fixés.

- Elle permet de déterminer les points forts et les points faibles et de procéder aux ajustements qui s'imposent.
- Elle permet de rechercher de piste d'amélioration.

Le comité technique sera chargé de constituer le référentiel d'évaluation. La construction des critères quantitatifs et qualitatifs ainsi que des outils d'évaluation feront l'objet d'une attention particulière dans les prochaines phases et notamment de l'écriture des fiches actions. Les critères d'évaluation seront fixés en même temps que le contenu et la mise en œuvre opérationnelle des actions.

4. Signature et labélisation

Signataires du Projet :

Monsieur le Préfet du Puy de Dôme,
Monsieur le Directeur Académique du Puy de Dôme,
Monsieur le Maire de la Ville de Gerzat,

Monsieur le Préfet du Puy de Dôme,

Monsieur le Directeur Académique du Puy de Dôme,

Monsieur le Maire de la Ville de GERZAT,

MAIRIE DE GERZAT 63 (Puy-de-Dôme)

Ville de Gerzat